



Commission Politique, de Sécurité et des Droits de l'Homme

RÉUNION
Jeudi 27 janvier 2011
10h30-18h00
Salle ASP 1E2
Parlement européen
Bruxelles

PROCES-VERBAL

La réunion est présidée par Tokia Saïfi (PE).

1. Adoption du projet d'ordre du jour (AP 100.778)

M. Saad (Egypte) conteste vivement l'intitulé du point 4 "Echange de vues sur la montée des violences contre des communautés religieuses au Proche Orient et la gestion politique de l'intolérance". Après débat, un compromis est trouvé et l'ordre du jour est adopté avec le point 4 reformulé en "Echange de vues sur la situation des communautés religieuses en Méditerranée".

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2010 (AP 100.777)

Le procès-verbal est adopté.

3. Communications de la Présidence

La Présidente estime que les événements en Tunisie ont déclenché une véritable onde de choc pour toute la région. Elle constate un malaise partagé des populations malgré les contextes différents dans chaque pays: "La Commission politique se doit de mettre à plat ces aspirations populaires et débattre de la meilleure façon d'y répondre".

Elle précise que la Plénière de mars devrait également se saisir de ce sujet. Elle rappelle qu'en son état actuel, l'agenda de la Plénière prévoit quatre points:

- un état des lieux sur l'UpM
- la problématique de l'immigration/intégration
- la sécurité maritime
- la transformation de la FEMIP en banque pour la Méditerranée

La Présidente estime par ailleurs que l'évolution de la situation au Liban où les rapports de force ont radicalement changé après la chute du gouvernement Hariri mérite une attention particulière d'ici la Plénière. Elle regrette l'absence du Membre libanais, M. Jaber, qui aurait pu informer la Commission des derniers développements.



4. Echange de vues sur la situation des communautés religieuses en Méditerranée en présence de

- **S. E. Raouf Saad, Président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée du Peuple égyptienne**
- **Fleur Brading, responsable Moyen Orient et Afrique du Nord de Christian Solidarity Worldwide**

La Présidente rappelle l'importance continue qu'attache la Commission politique au dialogue interculturel. Elle constate que la violence au nom de la religion empoisonne les sociétés. Elle fait référence à la résolution sur les violences contre les communautés religieuses votée par le Parlement européen le 20 janvier et à déclaration du Bureau de l'AP UpM adoptée à Rome le 21 janvier pour répondre à la récente multiplication d'actes de violence.

M. Saad met en exergue la place prépondérante de la religion au Sud de la Méditerranée. Il distingue les politiques officielles des gouvernements qui criminalisent toute pratique discriminatoire et les pratiques dans les sociétés. Il convient que les Chrétiens d'Egypte demandent plus d'attention et un meilleur accès aux postes-clé. Il explique que le gouvernement égyptien met l'accent sur l'éducation en éliminant des manuels scolaires les éléments susceptibles de nourrir le fanatisme. Les responsables de la récente attaque en Alexandrie visaient à semer la discorde. Il rappelle que la résolution du PE du 20 janvier s'est félicitée de la réaction des autorités égyptiennes. M. Saad s'inquiète de la montée de l'islamophobie en Europe. Il demande aux gouvernements plus de respect des traditions des immigrés et aux immigrés de se conformer au cadre légal des pays d'accueil. Il fait également référence à l'adoption, sous impulsion du Président Moubarak, d'un plan d'action pour la Méditerranée de l'Alliance des civilisations.

Mme. Brading constate une montée de l'intégrisme dans la région. Elle illustre la série des attaques récentes aux communautés coptes en Egypte. Elle explique les mécanismes de représailles collectives à l'œuvre en Egypte et demande de traduire les responsables en justice. Elle se félicite de la résolution du PE du 20 janvier 2011.

Pour M. Aferiat (Maroc), il faut distinguer les différences idéologiques des religions et les différences basées sur les situations sociales. Il souligne que les droits fondamentaux et la liberté de culte sont respectés au Maroc.

Mme. Daği (Turquie) rappelle les efforts du gouvernement turc en faveur du pluralisme religieux et condamne tout type de violence.

Mme. Badran (Jordanie) propose de soulever ce sujet lors des prochaines réunions.

Selon M. Sanduka (Palestine) l'instrumentalisation de la religion à des fins politiques est au cœur d'un problème mondial. Il attribue à la politique coloniale de l'Europe une responsabilité dans les divisions actuelles du Monde arabe.



M. Hadjinicolaou (Cyprus) plaide pour le respect entre les religions et le dialogue.

M. Vella (Malte) souhaite que les gouvernements autour de la Méditerranée se rassemblent pour promouvoir la tolérance. Il demande aux pays du Sud les mêmes règles de protection et les mêmes droits qu'en Europe, y compris pour les athées.

M. Blanchart (Belgique) exige le respect de la liberté de conscience individuelle. La sortie de la violence est possible par l'éducation qui doit enseigner plusieurs religions pour permettre un choix. Il demande également de sévères sanctions de tout acte d'intolérance et de terrorisme.

M. Schennach (Autriche) rejoint M. Blanchart sur la nécessité du respect inculqué par l'éducation et insiste sur la protection de tous par la loi.

M. Triantaphyllides (PE) demande plus de mobilisation dans le combat de la violence et des violations des droits de l'homme.

M. Ramponi (Italie) constate que les Membres partagent la condamnation de la violence et invite les chefs religieux à prendre clairement position.

M. Whbee (Israël) demande aux parlementaires d'aider les gouvernements à combattre l'intolérance.

M. Saad (Egypte) marque son désaccord avec les propos de Mme. Brading.

Pour M. Radi (Maroc) la liberté religieuse est une question de démocratie. Il rappelle que la Méditerranée a connu une grande période de tolérance dans le passé.

M. Rezgui (Algérie) critique l'islamophobie montante en Europe.

La Présidente fait remarquer que cette question a été soulevée lors de la réunion du bureau le 21 janvier à Rome.

Selon M. Barham (Palestine), les lieux de culte chrétiens en Palestine sont menacés par l'occupation israélienne.

La Présidente donne la parole à l'Archevêque Angaelos de la communauté copte au Royaume-Uni (présent en observateur). L'Archevêque déplore la tendance lourde de la violence sectaire et plaide pour un renforcement de la cohésion sociale, de la citoyenneté et de l'égalité.

5. Echange de vues sur les projets de recommandation en cours

Dû à l'extension du débat sur le point 4, l'examen des propositions des rapporteurs doit se faire en très peu de temps.

La Présidente informe les rapporteurs qu'il faut venir à la Plénière avec des textes courts sous forme de recommandations. Vu le volume important des contributions soumises jusqu'à présent, elle suggère d'en retenir les recommandations-clé qui seront traduites et envoyées aux Membres avec un délai pour dépôt d'amendements. Elle insiste auprès des rapporteurs sur le 7 février comme date limite de l'envoi des contributions qui ne sont pas encore parvenues au Secrétariat.



Les rapporteurs sur le thème de la sécurité en Méditerranée - M. Panzeri (PE), M. Rezgui (Algérie) et Mme. Daği (Turquie) exposent leurs contributions. M. Pedret (Espagne) intervient sur le rôle de la société civile au nom des co-rapporteurs Mme. Flautre (PE) et M. Aferiat et M. Moro (Maroc). M. David étant absent pour des raisons de santé, le texte de sa contribution sur l'Initiative de paix arabe est distribué. Le co-rapporteur M. Chiheb (Algérie) marque son accord avec les grandes lignes des recommandations de M. David, mais souhaite renforcer l'aspect des colonies comme principal point d'achoppement dans le processus de paix.

6. Echange de vues sur la situation en Tunisie

M. Dupla Del Moral, directeur Afrique du Nord et politiques régionales au Service d'Action extérieur de l'UE, affirme que les problèmes sous-jacents de la Tunisie étaient connus de longue date. S'il admet qu'une autocritique de l'UE est de mise, il estime que les objectifs de la Politique européenne de voisinage (PEV) doivent être maintenus. Parmi les mesures envisagées par l'UE pour la Tunisie, il cite le soutien au processus électoral. Par ailleurs, la révision en cours de la PEV et du Plan d'action permettra un soutien renforcé.

La Présidente informe les Membres de la constitution d'une Délégation ad-hoc du PE qui visitera la Tunisie sous peu et d'une résolution sur la Tunisie prévue en plénière du PE le 3 février.

Pour M. Álvaro de Vasconcelos, directeur, Institut d'Etudes de Sécurité de l'UE à Paris, la Tunisie doit être une priorité absolue pour l'UE si elle se consolide. Il évoque plusieurs scénarios de transition tout en insistant sur la nécessité d'un processus inclusif. Il conseille à l'UE une présence forte dans la transition, une opposition ferme à toute ingérence régionale, la considération d'un statut PEV encore plus avancé que celui du Maroc et un réexamen de l'UpM qui négligeait jusqu'à présent l'appui à la démocratie.

Mme. Rym Ayadi, Centre for European Policy Studies (CEPS), Bruxelles met l'accent sur l'erreur politique d'avoir séparé l'évolution économique en Tunisie du développement politique. Elle insiste sur la volonté du peuple tunisien de ne pas revenir sur des acquis, notamment en matière des droits des femmes et met en garde contre l'enchevêtrement structurel des forces du régime qui pose un obstacle à la transition.

La Commission écoute le témoignage de Mme Sihem Bensedrine, journaliste et activiste tunisienne des droits de l'homme par skype. Mme. Bensedrine salue la tenue de "la première réunion de la Commission politique sans les faux députés tunisiens". Elle considère que le peuple tunisien a réussi sa révolution, mais pas encore sa transition. Elle met en garde contre la présence maintenue de l'appareil du Président Ben Ali qui impose la vigilance au peuple. Elle esquisse la route vers l'élaboration d'un nouveau cadre électoral et des élections libres.

M. Sanduka (Palestine) observe que les régimes arabes réagissent déjà. Il déplore le retard du soutien européen aux changements qui se mettent en place. Il critique l'opposition de l'UE aux résultats des élections démocratiques en Palestine en 2006. Il estime également que l'UE pose



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'UNION POUR LA MEDITERRANEE



des entraves aux échanges en Méditerranée et qu'elle privilégie le contact avec les régimes en place.

M. Stratakis (Grèce), M. Ramponi (Italie) et M. Obiols (PE) défendent l'UE en insistant sur les efforts déployés en faveur des sociétés civiles en Méditerranée et sur les contacts réguliers, notamment du PE, avec les défenseurs des droits de l'homme. Ils demandent une action prioritaire de l'UE en Tunisie.

M. Obiols (PE-Espagne) et M. Pedret (Espagne) établissent des parallèles avec la transition dans leur propre pays. Pour M. Pedret, l'avancement de la démocratie est un devoir de la communauté internationale. Il fait remarquer qu'il faut du temps pour asseoir des bases démocratiques avant d'organiser des élections.

M. Bichara Khader, Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches sur le Monde Arabe Contemporain l'Université catholique de Louvain, s'interroge sur les spécificités de la révolution tunisienne. Il insiste sur le niveau d'éducation de la population tunisienne, l'absence de clivages ethniques, religieux et linguistiques et le rôle positif de l'armée. Il reconnaît également la contribution de l'UE à l'émergence de la société civile. M. Khader met en garde contre les risques qui peuvent entraver la transition tunisienne et invite l'UE à aider à la consolidation des acquis.

Mme. Daği (Turquie) rappelle la proclamation, par l'Organisation de la conférence islamique, d'un "droit des peuples à la bonne gouvernance".

M. de Vasconcelos encourage l'UE à abandonner la peur de l'islamisme politique et à accepter les risques inhérents à toute transition démocratique.

Mme. Ayadi note l'absence de critères pour accepter un parti islamique dans le jeu politique.

M. Khader conclut en constatant l'ébranlement de quatre mythes: l'existence d'une exception arabe en matière de démocratie, la possibilité d'une modernisation sociale et économique sans liberté, la satisfaction des populations à consommer sans participation politique et la viabilité d'un capitalisme du clan.

4. Date et lieu de la prochaine réunion

Le 3 mars 2011 à Rome.
